

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/09-2018/CNT/CAB 4 FINANCEMENT ADDITIONNEL

Le recrutement d'une assistance technique via un Cabinet de Contrôle pour l'audit des travaux réalisés, concernant le déploiement de l'infrastructure passive (Génie civil, fibre optique, construction des centres techniques), de celui de l'infrastructure active (équipements de transmission) de la phase 1 du Backbone National Gabonais CAB4 phase 1 et pour le contrôle et la surveillance des travaux de remise en conformité le cas échéant de l'ensemble du réseau, qui découleront de cet audit.

La Phase 1 de la construction du Backbone National Gabonais étend l'accès depuis le territoire Gabonais à la connectivité internationale ACE, avec une interconnexion directe avec la CAB3 Congo au niveau de la ville de Lekoko via le centre technique de Bakoumba au Gabon et de celui de Mbinda coté Congo.

Dans le cadre de la vérification de la qualité : des travaux de génie civil liée au déploiement de la fibre optique ; des aspects télécoms liés aux centres techniques ; et des architectures électriques de ces derniers réalisés dans le cadre de la construction du Backbone National Gabonais phase 1, le Gouvernement de la République gabonaise souhaite s'adjoindre les services d'un cabinet d'études, de contrôle et d'audit chargé d'effectuer l'audit technique sur la qualité des travaux de génie civil, installation des équipements télécoms passif et construction des centres techniques réalisés par le constructeur CCSI, ainsi que ceux relatifs à l'installation des équipements de transmission dans le cadre d'une tranche ferme. Et dans le cadre d'une tranche conditionnelle, confié au cabinet le contrôle et surveillance des travaux des reprises des malfaçons éventuelles sur les composantes génie civil, constructions des centres techniques, télécoms passifs et actifs, et travaux électriques de l'ensemble de l'infrastructure.

I. OBJECTIF DE L'ETUDE

Le projet qui vise à étendre géographiquement les réseaux large bande et à réduire des coûts de services de communications en Afrique Centrale. Le Gabon a des coûts de connectivité internationale élevés. Ce contexte couplé à un manque d'infrastructures nationales en matière de fibre optique a créé un environnement difficile pour la disponibilité et l'extension de services d'Internet et d'autres applications de télécommunications sur l'ensemble du territoire. Ces facteurs limitent le potentiel du Gabon à créer des emplois supplémentaires, à augmenter la production de biens et services divers, et à développer un système de commerce compétitif avec le reste du monde.

Le projet a donc pour objectif principal de contribuer à l'extension de l'utilisation géographique des services du réseau de télécommunication régionale à large bande, à leur fiabilisation et à la réduction de leurs coûts en République gabonaise.

II. PROFIL DU CONSULTANT

Le prestataire retenu (firme), doit être un bureau ou un groupement de bureaux ayant une grande expérience dans ce type d'assistances et justifiant d'expériences similaires avérées, notamment dans le domaine de suivi et contrôle de travaux de pose de fibres optique de grande envergure.

Le prestataire doit, au moins, disposer du personnel clé ayant les profils suivants :

- **Expert Génie Civil, Chef de mission** qui doit être un ingénieur en BTP/Génie Civil/Ponts et Chaussées sanctionné par un diplôme délivré par un établissement supérieur reconnu ;
- **Expert Génie Civil, expert agréé auprès du tribunal de la cour d'appel de Libreville ou de la cour d'appel de Paris** qui doit être un ingénieur en Génie civil ou BTP sanctionné par un diplôme délivré par un établissement supérieur reconnu de niveau (BAC+5) ;
- **Technicien Génie-civil** en contrôle des travaux de génie civil qui doit être un technicien supérieur en Génie civil ou BTP sanctionné par un diplôme délivré par un établissement supérieur reconnu de niveau (BAC+3) ;

Expert Génie Infrastructure Télécom Passive qui doit être ingénieur télécom sanctionné par un diplôme délivré par un établissement supérieur reconnu de niveau (bac+5) ;

Expert Transmission Fibre Optique et Réseaux Télécoms qui doit être ingénieur télécoms sanctionné par un diplôme délivré par un établissement supérieur reconnu de niveau (bac+5).

Expert Génie Electrique qui doit être ingénieur en génie électrique sanctionné par un diplôme délivré par un établissement supérieur reconnu de niveau (bac+5).

La langue de travail à l'oral est le Français. Les livrables sont en Français.

Les firmes de consultants éligibles sont invitées à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont possèdent les qualifications requises et une expérience pertinentes pour exécuter les prestations décrites ci-dessus. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

- Lettre de candidature ;
- Déclaration éventuelle de groupement ;
- Fiche de présentation du candidat (domaine d'expertise, brochure, plaquette, personnel clé destiné à l'exécution de la mission, site web, etc. ;
- Qualifications de la firme;
- Références récentes et pertinence en missions similaires avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état des réalisations)

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011 révisées en 2014''s''appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les prestataires seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID datées de janvier 2011 - Version Révisée Juillet 2014 (**méthode Fondée sur la Qualification-QC**).

Pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leurs chances d'être présélectionnés, les candidats peuvent s'associer en Groupement.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville – Gabon ou par téléphone au n° (+241) 05 19 04 08 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : tippeegabon@cntippee.org et jewomba@cntippee.org.

Les plis porteront la mention suivante **«Le recrutement d'une assistance technique via un Cabinet de Contrôle pour l'audit des travaux réalisés, concernant le déploiement de l'infrastructure passive (Génie civil, fibre optique, construction des centres techniques), de celui de l'infrastructure active (équipements de transmission) de la phase 1 du Backbone National Gabonais CAB4 phase 1 et pour le contrôle et la surveillance des travaux de remise en conformité le cas échéant de l'ensemble du réseau, qui découleront de cet audit.»**

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) par dépôt direct à l'adresse suivante :

Nom : Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE
Adresse : 117, Impasse André MBA OBAME (Ruelle du Lycée AWASSI)
B.P. : 22 Libreville - GABON

E-mail : tippeegabon@cntippee.org et jewomba@cntippee.org
Tel : + 241 05 19 04 08 / +241 05 19 04 03 et doivent parvenir au plus tard le 23 Juillet 2018 à 12h00 (heure locale GMT + 1).